

Aide au projet novateur

aux troupes de théâtre en amateur

Dans le cadre de sa politique culturelle, l'Agence culturelle d'Alsace accompagne les troupes de théâtre en amateur francophones implantées dans la région Alsace qui font appel à un intervenant professionnel du spectacle vivant.

Critères à remplir en vue de l'obtention d'une aide au projet novateur pour les troupes de théâtre en amateur :

- **Bénéficiaires**

Cette aide est réservée aux troupes de théâtre en amateur francophones d'Alsace (les troupes dialectales relèvent de la compétence de l'OLCA, Office pour la Langue et la Culture en Alsace)

- **Conditions de recevabilité des projets**

Les troupes doivent présenter un projet ayant un caractère novateur et faire appel aux compétences d'un intervenant professionnel du spectacle vivant reconnu dans le monde artistique.

Le département Spectacle Vivant est à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier, n'hésitez pas à contacter Françoise Wyler au 03 88 58 87 98 ou par mail francoise.wyler@culture-alsace.org

Aide au projet novateur

Demande d'aide / Présentation du demandeur

Présentation du demandeur		
Fonction :		
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél. :	Fax :	
E-MAIL :		
Présentation de la troupe		
Nom :		
N° de SIREN	N° de SIRET	Code APE
■ Président :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél. :	Fax :	
E-MAIL :		
■ Responsable artistique :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél. :	Fax :	
E-MAIL :		
■ Nom du régisseur :		
<input type="checkbox"/> Membre de la troupe <input type="checkbox"/> Intermittent du spectacle		
Formations suivies :		
Habilitation électrique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
■ Nombre moyen de comédiens sur le plateau lors des trois dernières créations :		
■ Formations de l'Agence culturelle d'Alsace suivies par les comédiens :		

Aide au projet novateur

Demande d'aide / Compte-rendu d'activités

Compte-rendu d'activité de la troupe durant les dernières saisons.

Créations récentes présentées par la troupe	
Spectacle 1	
■ Titre de l'ouvrage :	
Auteur :	
Metteur en scène :	
Nombre de représentations :	
Lieux de représentations (à annexer au dossier) :	
Nombre de spectateurs :	
Subventions, aides	
Agence culturelle d'Alsace	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	<input type="checkbox"/> 68 <input type="checkbox"/> 67
Autres, précisez :	
Spectacle 2	
■ Titre de l'ouvrage :	
Auteur :	
Metteur en scène :	
Nombre de représentations :	
Lieux de représentations (à annexer au dossier) :	
Nombre de spectateurs :	
Subventions, aides	
Agence culturelle d'Alsace	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	<input type="checkbox"/> 68 <input type="checkbox"/> 67
Autres, précisez :	

Aide au projet novateur

Demande d'aide / Budget prévisionnel

Budget prévisionnel équilibré de l'opération

Dépenses	
Détail des postes de dépenses	Montant (précisez HT ou TTC)
■ Achats	
Matériel et fournitures consommables petit matériel technique	
Décor	
Costumes	
Accessoires	
Lumières	
Autres	
■ Charges externes et services extérieurs	
Hébergement-Restauration	
Transport et déplacement	
Promotion et publicité	
Locations et charges moyens techniques	
Assurances	
Crédits	
Autres (Précisez)	
■ Charges de personnel	
Rémunération d'artistes	
Rémunération de techniciens	
Charges sociales	
■ Frais divers et gestion	
Droits d'auteur	
Frais administratifs	
Divers	
■ Autres (précisez)	
Total	

A noter : le versement de l'aide de l'Agence culturelle d'Alsace s'appuyant sur la rémunération d'artistes professionnels reconnus, il est impératif de remplir cette partie du budget avec soin, voire d'y joindre une annexe plus détaillée.

Aide au projet novateur

Demande d'aide / Budget prévisionnel

Recettes

Détail des postes de recettes	Montant (précisez HT ou TTC)
<input type="checkbox"/> Recettes propres	
Entrées	
Coproduction	
Ventes du spectacle	
Ventes diverses (affiches, catalogues, programmes...)	
Fonds propres	
Divers	
<input type="checkbox"/> Sponsors- Mécénat	
<input type="checkbox"/> Subventions-Aides	
Agence culturelle d'Alsace	
Conseil Régional d'Alsace	
Etat	
Fonds européens	
Conseil Général du Haut-Rhin	
Conseil Général du Bas-Rhin	
Structure intercommunale	
Commune (précisez)	
Société civile (précisez)	
Autres (précisez)	
Total	

Engagement des cofinanceurs mentionnés				
Noms	Date de dépôt de la demande	Date de l'engagement	Notification (+ ou -) en attente	Montant notifié

Annexe

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- Une lettre de demande d'accompagnement mentionnant le montant de l'aide demandée et signée de la personne habilitée juridiquement.
- Une lettre d'intention de l'intervenant professionnel situant son action dans le projet, ainsi qu'un curriculum vitae indiquant son statut.
- Autorisation de représentation SACEM-SACD.
- Toutes pièces complémentaires relatives aux créations précédentes de la troupe, photos, presse...

Je soussigné(e),

(Précisez nom et prénom du responsable juridique de la troupe)

- Déclare que la troupe évolue dans le cadre d'une activité amateur, c'est-à-dire qu'aucun de ses membres n'est rémunéré pour ses prestations au sein de celle-ci.
- S'engage à procéder à l'embauche du professionnel et à s'acquitter de toutes les charges sociales en vigueur dans le domaine du spectacle.

Les renseignements portés dans ce dossier sont certifiés exacts. Toutes les modifications ultérieures seront automatiquement communiquées à l'Agence.

Fait à

le

Le responsable juridique

Le demandeur